

## **Cantine scolaire**

### Commune de Coësmes

Une cantine communale est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi midi.

Les repas sont fournis chauds par un prestataire.

### **Tarifs**

- repas rationnaire enfant = 4.00 €
- repas rationnaire enfant non inscrit au préalable et sans justificatif d'absence : 6.20 €
- repas rationnaire adulte (hors personnel communal) = 6.90 €
- repas personnel communal ou stagiaire = 6.10 €
- tarif repas panier (fourniture pain, eau et service ...) = 1.20 €
- tarif appliqué en cas de dossier d'inscription remis hors délai = 5 fois le prix d'un repas enfant

### **Formulaire d'inscription cantine**

### **Règlement à télécharger**

Fichier

[Règlement intérieur cantine et garderie](#) (.pdf - 2.34 Mo)